Sermon de Mgr Lefebvre – Jeudi-Saint – Messe chrismale -12 avril 1979

Publié le 12 avril 1979
Mgr Marcel Lefebvre
7 minutes

Mes bien chers amis,
Mes bien chers frères,
Cette journée du Jeudi Saint est particulièrement chère à nos cœurs de prêtres. Et c'est l'Église elle-même qui nous invite à méditer aujourd'hui particulièrement sur l'unité du prêtre avec Notre Seigneur Jésus-Christ : l'union du prêtre et de Notre Seigneur.
Notre Seigneur aurait pu se passer de prêtres. Il aurait pu éventuellement se servir des anges pour nous donner ses grâces. Mais telle ne fut pas sa volonté. Il a voulu se servir des hommes. Et l'oraison de la messe d'aujourd'hui nous l'indique d'une manière très précise : « Ô Dieu qui avez voulu vous servir du ministère des prêtres » : *ministerio uteris sacerdotum*.
Dieu a voulu se servir du ministère des prêtres pour que le peuple fidèle croisse en mérite et en nombre : *et meritis et numéro* (…) *augeatur*. Voilà pourquoi Dieu a voulu se servir du ministère des prêtres.
Et pourquoi Notre Seigneur a-t-il voulu instituer le sacerdoce ; donner la grâce du sacerdoce en ce jour qui précéda sa Passion et sa mort ? Parce que Notre Seigneur a voulu que ce soit dans son Sacrifice, dans sa Passion, dans son immolation, que le prêtre trouve sa raison d'être. Car c'est là que s'est réalisé, d'une manière toute particulière, d'une manière essentielle, le sacerdoce de Notre Seigneur Jésus-Christ.
Notre Seigneur a réalisé son acte sacerdotal le plus important, dans son oblation, et son immolation sur la Croix.
Et c'est pourquoi, avant d'être immolé, Notre Seigneur a voulu que les prêtres participent à cette grâce toute particulière de son sacerdoce.
Quelle est cette grâce par laquelle Notre Seigneur a été oint ? a été consacré prêtre ? Cette grâce de l'union hypostatique, de l'union de sa nature divine et de sa nature humaine. Sa nature humaine a été en quelque sorte comme toute imbibée par l'huile que représente la divinité, la nature divine.
Et c'est de cette grâce d'union, de cette grâce toute particulière, toute spéciale à Notre Seigneur Jésus-Christ, c'est à cette grâce que le prêtre participe. Parce que Notre Seigneur a été fait prêtre par cette grâce d'union et, nous aussi, participant au sacerdoce de Notre Seigneur Jésus-Christ, nous participons également à cette grâce d'union.
Quelle grandeur, quelle dignité que celle du prêtre ! Comme nous devrions méditer souvent, mes bien chers amis, sur la grâce que le Bon Dieu nous a faite. Et si Notre Seigneur a voulu se servir de nous comme instrument. Il a voulu que nous soyons des instruments intelligents, des instruments conscients de cette grâce qui passe à travers nous.
Ô certes nous ne sommes que des instruments, de pauvres instruments et, précisément, dans la mesure où nous sommes vraiment de bons instruments pour Notre Seigneur, alors la grâce fructifiera dans les âmes. Dans la mesure, au contraire, où nous ne sommes pas de bons ministres, nous ne sommes pas de bons moyens par lesquels Notre Seigneur veut faire passer la grâce dans le cœur des fidèles ; alors nous serons un obstacle à la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ.
Et c'est ce qui explique à la fois, toute la dignité du prêtre et la nécessité pour le prêtre d'avoir une sainteté plus grande, plus profonde que celle des fidèles.
Et c'est pourquoi, Notre Seigneur demande aussi aux prêtres et Il le demande, peut-être non pas par une exigence absolue, mais par une convenance telle, que dans l'Église latine, toujours, le prêtre a été célibataire ; le prêtre a gardé sa virginité. À cause précisément de cette union intime du prêtre

avec Notre Seigneur, cette configuration, que le prêtre reçoit par son caractère sacerdotal, à Notre Seigneur Jésus-Christ. Cette union du prêtre qui fait que le prêtre agit dans la Personne du Christ : *in Persona Christi*, que le prêtre devient l'instrument du Christ pour les Choses saintes, pour les choses divines, pour les choses de Dieu, demande que le prêtre aussi soit tout entier aux choses de Dieu.

Pro hominibus constituitur in iis, *quæ sunt ad Deum*, *ut offerat dona*, *et sacrificca pro peccatis* (*He* 5,1). C'est saint Paul qui nous le dit dans l'Épître aux Hébreux : « Le prêtre a été choisi d'entre les hommes pour être constitué pour les choses qui sont à Dieu » : In iis quæ sunt ad Deum. Voilà la raison d'être à la fois de nos privilèges et à la fois des exigences de notre sainteté.

Et l'Église, non seulement aujourd'hui nous rappelle que nous sommes choisis et que Dieu veut se servir des prêtres comme instrument, mais dans sa miséricorde, Notre Seigneur a voulu également se choisir des éléments de la nature ; des éléments matériels qui ont été créés sans doute dans ce but, pour être un jour employés à être aussi les instruments de la grâce de Notre Seigneur. Chose extraordinaire, ces pauvres éléments matériels, inconscients, pourront servir pour transmettre la vie divine aux âmes. Et c'est le cas de l'eau du baptême ; c'est le cas en particulier du pain et du vin qui vont être transformés complètement, pour devenir le Corps et le Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Et c'est le cas de ces saintes Huiles, qu'aujourd'hui nous allons consacrer pour qu'elles deviennent elles aussi, des instruments de la grâce de Notre Seigneur.

Vous méditerez, vous lirez avec dévotion, avec attention, ces prières magnifiques de l'Église pour la consécration des saintes Huiles.

Oui, Notre Seigneur a voulu que les prêtres se servent de ces instruments matériels. Et c'est pourquoi nous devons avoir une grande vénération, une grande dévotion pour ces saintes Huiles, qui donnent aux âmes une grâce particulière, dans le baptême, dans la confirmation, dans l'ordre, dans l'extrême-onction. Que de grâces sont données par ces saintes Huiles qui servent aussi à consacrer les temples de Dieu ; à consacrer les vases sacrés ; à consacrer les pierres d'autel.

Comme le Bon Dieu a bien fait toutes choses ! Et comme nous devons remercier le Bon Dieu de ces choses sensibles, de ces choses matérielles pour signifier sa grâce. Nous avons besoin de cela. Nous ne sommes pas seulement des âmes, nous sommes aussi des corps et nous avons besoin de voir ; nous avons besoin de vénérer les choses que le Bon Dieu a faites. Et par l'intermédiaire de ces choses matérielles, nous élever aux choses spirituelles et comprendre que le Bon Dieu a voulu se servir de ses créatures, eh bien, pour nous élever, élever ces créatures et nous élever nous-mêmes, jusque dans l'intimité de la divinité de la très Sainte Trinité.

Voilà ce que nous méditerons dans quelques instants au cours de ces bénédictions des saintes Huiles qui vont avoir lieu et qui ont lieu précisément aujourd'hui le Jeudi Saint, c'est l'Église elle-même qui a choisi ce jour, pour bien montrer que toutes les grâces qui nous sont données, nous viennent de Notre Seigneur Jésus-Christ ; nous viennent de son Sacrifice ; nous viennent de sa Passion ; nous viennent de son Sang. Quelle grande leçon !

Demandons à la très Sainte Vierge Marie qui a si bien compris tous ces grands mystères de Notre Seigneur, demandons-lui de nous donner une grande dévotion envers notre sacerdoce, une grande dévotion envers tous les actes que Notre Seigneur nous demande de faire pour sanctifier les fidèles et les destiner à la vie éternelle.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.